



## Aux membres de la communauté éducative et aux familles de l’Institut Saint-Lô d’Agneaux

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Suite à notre appel à témoignage lancé le 28 mai 2025 sur le site du diocèse et à travers les médias locaux, nous estimons avec Monseigneur Grégoire CADOR que le temps est venu de rendre compte des résultats de cette démarche d’écoute et d’accompagnement de potentielles victimes.

Cette démarche faisait suite à des témoignages d’anciens élèves signalant des violences sexuelles susceptibles d’avoir été commises, d’une part, par un enseignant laïc ayant exercé entre 1963 et 1983 et, d’autre part, par trois prêtres du diocèse de Coutances décédés depuis, enseignant alors à l’Institut Saint-Lô d’Agneaux entre 1930 et 1965. L’un d’entre eux, alors prêtre en paroisse, ayant également enseigné à l’Institut Notre-Dame d’Avranches de 1964 à 1986.

Avec plus de 43 appels répertoriés, nous pouvons affirmer que cette démarche a, comme nous l’espérions, libéré la parole, permettant aux témoins d’exprimer la souffrance qu’ils portent en eux pour certains depuis fort longtemps concernant des agressions subies ou dont ils ont pu être témoins dans leur enfance. Pour plus de précisions, vous pourrez prendre connaissance du communiqué ci-joint.

Sachez cependant que ces témoignages ont confirmé la vraisemblance des faits concernant les trois prêtres et l’enseignant laïc indexés dans notre appel. (18 témoignages à Agneaux et 9 sur Avranches de 1952 à 1989). Ces témoignages ont donné lieu de notre part à un signalement auprès du procureur de la République.

Face à ces conclusions, nous souhaitons redire que l’écoute, la compassion et la fermeté doivent être la norme dans nos communautés éducatives face à ces drames et ces violences qui suscitent chez nous un sentiment d’abjection et de honte. Toute personne peut encore, si elle le désire, contacter la cellule d’écoute du diocèse (tel : 06 38 52 60 33 ou mail : [paroledevictimes@diocese50.fr](mailto:paroledevictimes@diocese50.fr)).

Le courage des victimes et la libération de leur parole doivent permettre de renforcer encore tous nos dispositifs de protection des élèves. Il en va de notre responsabilité collective de ne pas ignorer de tels agissements et de bannir définitivement toute forme de violence de nos établissements.

Je tiens à vous assurer de mon entier engagement pour que nos établissements et notre Eglise soient et restent « une maison sûre ».

Laurent LECHAPELAYS, Délégué épiscopal pour l’Enseignement Catholique de la Manche

Le 23 janvier 2025 à Coutances

## Communiqué commun du Diocèse de Coutances et de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique de la Manche

Suite à l'appel à témoignages publié le 28 mai 2025 sur le site du diocèse de Coutances et relayé par les établissements concernés, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et la presse locale que nous remercions de son appui efficace, nous avons dans les semaines qui ont suivi et jusqu'au mois d'octobre, reçu 43 appels.

Tous ces contacts ont, comme nous l'espérions, libéré la parole, permettant aux témoins d'exprimer la souffrance qu'ils portent en eux pour certains depuis fort longtemps concernant des agressions subies ou dont ils ont pu être témoins dans leur enfance.

Un dialogue s'est établi avec les personnes qui ont exprimé le désir d'aller plus loin. Ce qui a permis de faire émerger les conclusions suivantes :

- 27 contacts concernant les établissements scolaires évoqués dans notre appel à témoignages ont confirmé la vraisemblance des faits concernant les trois prêtres et l'enseignant laïc indexés dans notre appel. (18 témoignages à Agneaux et 9 sur Avranches de 1952 à 1989).

Ces témoignages ont donné lieu de notre part à un signalement auprès du procureur de la République.

- Un témoignage concerne des faits d'agression commis dans le cadre du petit séminaire de Coutances (entre 1962 et 1965), par un prêtre membre d'une communauté religieuse extérieure au diocèse qui a été saisie du dossier.
- Deux autres témoignages concernent des faits d'agression commis par un unique prêtre dans le cadre paroissial (à Fermanville et Sainte-Marie-du-Mont entre 1955 et 1987).

Ce témoignage a donné lieu aussi de notre part à un signalement auprès du Procureur de la République.

L'ensemble des témoignages a dûment été répertorié et reste à disposition de la justice ou de l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réconciliation (INIRR) pour étayer tel ou tel dossier qui pourrait être encore révélé dans l'avenir.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont exprimés et restons à la disposition de tous pour recueillir d'éventuels nouveaux témoignages au numéro 06 38 52 60 33 ou à l'adresse mail suivante : [paroledevictimes@diocese50.fr](mailto:paroledevictimes@diocese50.fr)